AGENCE DE L'EAU DU LIPTAKO
****
COMITE DE BASSIN
****
CONSEIL D'ADMINISTRATION
****
DIRECTION GENERALE

Burkina Faso
******
Unité – Progrès – Justice

DIAGNOSTIC CONJOINT DE L'ESPACE DU SOUS BASSIN FAGA MEDIAN NORD

POUR LA MISE EN PLACE D'UN COMITE LOCAL DE L'EAU

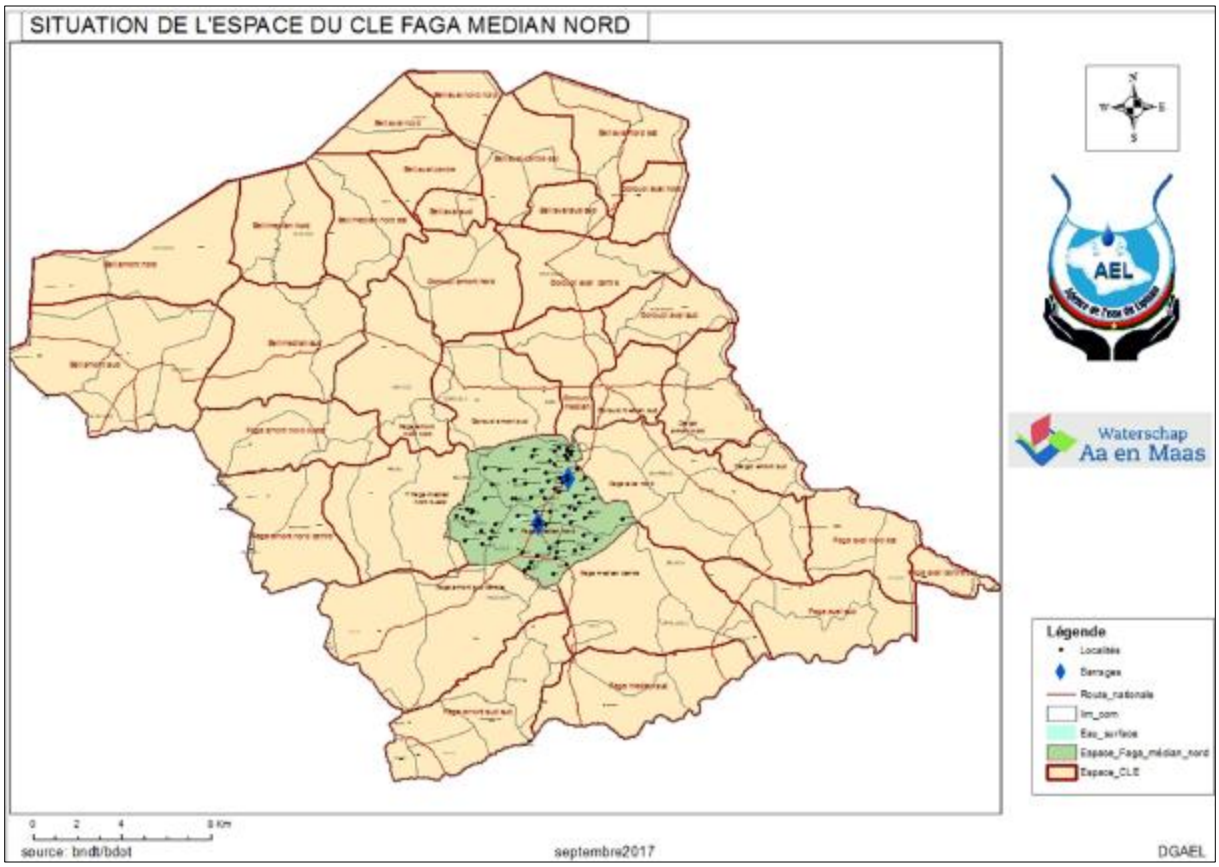

Février 2018

Table des matières

Introduction 7
I. Méthodologie 8
1. Recherche documentaire 8
2. Outils de collecte 9
3. Enquêtes terrain 9
4. Traitement et analyse des données 10
CHAPITRE I : Présentation générale 10
I. Situation géographique 10
II. Cadre physique et humain 11
1. Cadre physique 11
a. Climat 11
b. Hydrographie 13
c. Géologie, géomorphologie et sols 13
d. Eaux de surface 14
e. Végétation et faune 16
2. Milieu humain 17
a. Démographie 17
b. Aspect socio-culturel 17
c. Migration 17
d. Us et coutumes 17
III. Réseaux de communication (voiries et télécommunication) 18
CHAPITRE II : Etat des lieux (Résultats) 19
I. Usages de l'eau 19
1. Approvisionnement en eau potable et assainissement 19
a. Approvisionnement en Eau Potable (AEP) 19
b. Assainissement 20
2. Agriculture 20
3. Elevage 28
4. Pêche 30
5. Activités minières 30
II. Cadre organisationnel 31
1. Acteurs institutionnels 31

a. Agence de l'Eau du Liptako 31
b. Département 32
c. Communes (Collectivités territoriales) 32
d. Partenaires au développement 32
2. Organisations socioprofessionnelles 34
3. Organisations chargées de la gestion des ressources en eau 34
III. Perspectives de mise en place du CLE 35
1. Analyse des secteurs d'usage dans le sous bassin 35
2. Problématiques liées aux ressources en eau du sous bassin 37
3. Recommandations et propositions 41
Conclusion 44

Tableau 1 :communes et nombre de villages du sous bassin 10
Tableau 2:Evolution de la pluviométrie dans l'espace du sous bassin 12
Tableau 3:situation des ressources en eau de surface du sous bassin 15
Tableau 4:données sur la population du sous bassin 17
Tableau 5:réseaux de télécommunication 18
Tableau 6:situation AEP du sous bassin 19
Tableau 7:Situation des productions agricoles de Yalgo 22
Tableau 8:Evolution des cultures céréalières de la commune de Bani 22
Tableau 9:Situation de la campagne 2013-2014 de la commune Coalla 23
Tableau 10:Production céréalière (en tonne) de la commune de Bouroum 25
Tableau 11:situation des bas-fonds aménagés du sous bassin 26
Tableau 12:Effectif du cheptel de la commune de Bani 28
Tableau 13:Infrastructures d'élevage de la commune de Bani 28
Tableau 14:Effectif du cheptel de la province du Namentenga 29
Tableau 15:synthèse des aires d'abattage 29
Tableau 16:effectif du cheptel de la commune de Coallla 29
Tableau 17:infrastructures d'élevage de la commune de Coalla 29
Tableau 18:zones de pâturage de Coalla 30
Tableau 19:industries minières et carrières 31
Tableau 20:partenaires techniques et financiers du sous bassin 32
Tableau 21:organisations socioprofessionnelles du sous bassin 34
Tableau 22: Analyse FFOM 35
Tableau 23:Analyse des problématiques dans l'espace de gestion de Faga médian nord 38
Tableau 24: Liste de proposition de l'Assemblée Générale 41

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AEL	Agence de l'Eau du Liptako
AEP	Adduction d'Eau Potable
AEPS	Adduction d'Eau Potable Simplifié
AG	Assemblée Générale
AR	Artisan réparateur
AUE	Association des Usagers de l'eau
BF	Borne Fontaine
BNDT-DGRE	-Direction Générale des Ressources en Eau
BP	Branchement Privé
CES/DRS	Conservation des Eau et des Sol/ Défense Récupération des Sol
CFE	Contribution Financière de l'Eau
CVD	Comité Villageois de Développement
DAL	Défécation à l'Air Libre
DPAAH	Direction Provinciale Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
DPEEVCC	Direction Provinciale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DPRAH	Direction Provinciale des Ressources Animales et Halieutiques
DREA	Direction Régionale de l'Eau l'Assainissement
ECOSAN	Assainissement Ecologique
ETP	Évapotranspiration Potentiel
INO	Inventaire National des Ouvrages
ODD	Objectif du Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernemental
PAGIRE	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

PCD	Plan Communal de Développement
PEA	Poste d'Eau Autonome
PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PN-AEP	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable
PN-AEUE	Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RD	Route Départementale
RN	Route Nationale
SBV	Sous Bassin Versant
SOMITA	Société des Mine de Taparko
SP/GIRE	Secrétariat Permanent de la Gestion Intégré des Ressource en Eau
SPAI	Sous-Produit Agro-Industriel
ZAT	Zone d'Appui Technique
ZATE	Zone d'Appui Technique de l'Elevage

Introduction

Le Burkina Faso est situé sur trois (03) bassins versants internationaux à savoir la Volta, le Niger et la Comoé. L'Agence de l'Eau du Liptako (AEL), crée le 31 janvier 2011 a pour espace de gestion la partie nord du bassin hydrographique national du Niger qui est composé de quatre (04) sous bassins dont le Béli, la Faga, le Gorouol et le Dargol.
Dans la perspective de mise en œuvre des principes internationaux de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), le Burkina Faso, dès les années 1990, s'est engagé dans le processus GIRE tant au niveau national que sous régional. Cette volonté politique s'est exprimée en vue de pallier les insuffisances institutionnelles, la gestion sectorielle des ressources en eau, les insuffisances des ressources humaines, financières et matérielles. Ainsi en 1998 le document de politique et stratégies en matière d'eau a été adopté pris en conseil des ministres. En 1999 la mise en œuvre du programme national GIRE a abouti entre autres aux résultats suivants :

- *l'adoption d'une loi d'orientation relative à la gestion de l'eau*, en février 2001, qui impulse une approche patrimoniale et décentralisée de la gestion de l'eau et reconnaît le bassin hydrographique comme cadre le plus approprié de planification et de gestion de la ressource en eau dans lequel la coordination des actions publiques et la concertation s'y inscrivent afin de préparer et de mettre en œuvre, dans les conditions optimales de rationalité, les orientations et les décisions prises dans le domaine de l'eau ;

- la réalisation d'un *Etat des lieux des ressources en eau du Burkina Faso et de leur cadre de gestion*, en mai 2001, qui identifie et analyse les problèmes de toute nature constituant des handicaps pour une gestion durable des ressources en eau ;

- l'adoption du *Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau* (PAGIRE) en 2003 qui se présente comme un vaste chantier d'innovations institutionnelles, techniques et technologiques dont les actions spécifiques structurent la réforme profonde du cadre de gestion des ressources en eau du pays et dont la mise en œuvre constitue le socle permettant d'asseoir à terme, une gestion durable de la ressource eau.

Cette réforme participe de la concrétisation du document de "*Politique et stratégies en matière d'eau*" adoptée en juillet 1998 qui comprend entre autres les principes suivants :

- la décentralisation,
- la subsidiarité,
- la gestion des ressources en eau par bassin hydrographique ou par aquifère.

En application de ces principes à l'échelle de l'Agence, il s'avère nécessaire de mettre en place un cadre local de concertation et de gestion de l'espace du sous bassin Faga médian nord.

La mise en place de ce cadre local de concertation et de gestion répond à une démarche consignée dans le guide de mise en place des comités locaux de l'eau (2010).
L'une des premières étapes du processus de mise en place consiste en l'établissement d'un diagnostic de l'espace; ce diagnostic est nécessaire afin d'avoir un état des lieux exhaustif pour mieux planifier les actions de protection et de préservation des ressources en eau de cet espace. En effet, le diagnostic constitue un moment important dans le processus d'identification des problématiques de la ressource (eaux et zones humides) ainsi que sa gestion dans l'espace. Il comporte entre autres:

- l'état des lieux proprement dit qui permet l'analyse structurée des faits et des actions qui caractérisent l'espace.
- la détermination des enjeux pour la formulation en termes économiques, sociaux ou environnementaux des effets possibles des dynamiques à l'œuvre et des risques encourus.
- le choix d'une stratégie qui est la mise en place d'un cadre local de concertation et de gestion de l'espace du sous bassin tel que le Comité Local de l'Eau (CLE).

Pour accompagner cette action, l'AEL a bénéficié d'un financement, fruit d'un accord de partenariat dénommé projet «Faso Koom», avec des Agences de l'eau Néerlandaises « Dutch Water Authorities » signé le 27 octobre 2016 pour la mise en place du CLE FAGA médian nord regroupant partiellement les communes de Bani, Bouroum, Nagbingou, Coalla et Yalgo.

Le CLE est une instance locale de concertation, d'échange d'animation et de promotion associant tous les acteurs concernés au niveau local, pour la gestion des ressources en eau.

La présente étude a pour objet la réalisation un diagnostic du sous bassin Faga médian nord afin d'orienter les actions futures du CLE. Elle s'articule autour de la présentation générale et de l'état des lieux du sous bassin.

I. Méthodologie

La démarche méthodologique adoptée est participative et inclusive durant tout le processus du diagnostic. Elle s'articule autour des phases suivantes :

- Recherche documentaire
- Outils de collecte
- Enquêtes terrain
- Traitement et analyse des données.

1. Recherche documentaire

La recherche documentaire a permis de disposer de documents et d'informations capitales pour la conduite des activités. Elle a permis de peaufiner la démarche méthodologique et d'élaborer les outils de collecte des données.

2. Outils de collecte

Plusieurs outils ont été élaborés pour la collecte des informations. Il s'agit :

- des fiches d'entretien auprès des services techniques régionaux, provinciaux et départementaux ;
- des fiches d'entretien avec les associations, ONG, Projets/Programmes ;
- des fiches d'entretien avec les collectivités territoriales ;
- du guide d'animation des focus group dans les trois Provinces.

Ces outils ont été validés lors d'une réunion de cadrage composée, des techniciens de l'AEL, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement (DREA) Sahel et de personne ressource du Secrétariat Permanent de la Gestion Intégrée des Ressource en Eau (SP/GIRE).

3. Enquêtes terrain

La collecte de l'information a été faite dans l'espace du sous bassin Faga médian nord regroupant partiellement la commune de Bani dans la province du Seno ; de Nagbingou, Yalgo et Bouroum dans la province du Namentenga et enfin Coalla dans la province de la Gnagna. Elle a été faite suivant un plan de collecte de l'information et a été basée sur des données secondaires et primaires :

- la collecte des données secondaires a été basée sur les documents publiés, les résultats des enquêtes et études précédentes, les bases de données des institutions de recherches et agences gouvernementales et non gouvernementales spécialisées dans la gestion des ressources en eau, des partenaires et des institutions d'appui au développement des collectivités territoriales.
- pour les données primaires, les investigations ont été effectuées auprès de groupements ou organisations d'usagers de l'eau ou unités similaires de l'espace. Les entretiens physiques (interview semis structurés, entretiens individuels etc.,) avec des institutions communautaires (celles représentant les usagers ou possédant des données /informations étoffées sur l'utilisation des ressources en eau) ont été réalisés. Par ailleurs des focus groups de même que des enquêtes individuelles ont été effectués à l'endroit des groupes cibles choisis parmi les collectivités, les groupements impliqués dans la gestion, l'exploitation et la préservation. Ils ont porté notamment sur les problématiques clés de gestion des ressources en eau, (i) mécanismes institutionnels et organisationnels de valorisation de la ressource, (ii) perception sur les procédures et modalités d'accès, (iii) vue actualisée des contraintes et risques associés aux ressources en eau, (iv) ainsi que l'état global de la ressource y compris les paramètres pertinents qui régissent la qualité et la disponibilité etc.,.

Des observations directes sur le terrain ainsi que la prise de vue ont permis également de faire le point sur certaines informations complémentaires.

4. Traitement et analyse des données

Suite à la collecte des informations sur le terrain, la phase traitement et analyse a été réalisée au bureau. Cette phase a permis de synthétiser les données collectées en les regroupant en données qualitatives et quantitatives exploitables pour l'élaboration du diagnostic du sous bassin.

CHAPITRE I : Présentation générale

I. Situation géographique

Le sous bassin Faga médian nord, d'une superficie de 2423,484178 km^2 est situé dans l'espace de gestion de l'Agence de l'Eau du Liptako. Il représente 4,97 % de l'espace de l'Agence et est composé d'une partie des régions de l'Est, du Centre Nord et du Sahel. L'espace couvre une partie de la région de l'Est avec une partie de la commune de Coalla appartenant à la province de la Gnagna. Pour le Sahel, l'espace couvre une partie de la commune de Bani dans la province du Seno. Quant à la région du Centre nord, ce sont partiellement les communes de Nagbingou, Yalgo et Bouroum dans la province du Namentenga qui sont concernées.

Le sous bassin Faga médian nord est limité :

- au Nord par le sous bassin du Gorouol Amont Sud ;
- au Nord-Nord Est par le sous bassin du Gorouol Médian ;
- au Sud-Est par le sous bassin de la Faga Médian Centre ;
- au Sud-Ouest par le sous bassin de la Faga Amont Sud Centre ;
- à l'Ouest par le sous bassin de la Faga médian nord-Ouest ;
- à l'Est par le sous bassin de la Faga Aval Nord.

Tableau 1 :communes et nombre de villages du sous bassin

Régions	Provinces	Communes	Nbre de villages
Sahel	Seno	Bani	39
Centre-Nord	Namentenga	Yalgo	15
		Nagbingou	13
		Bouroum	1
Est	Gnagna	Coalla	11
Total			**79**

Source : BNDT-DGRE

La figure (1) ci-dessous fait cas de la situation d l'espace du sous bassin Faga médian nord :

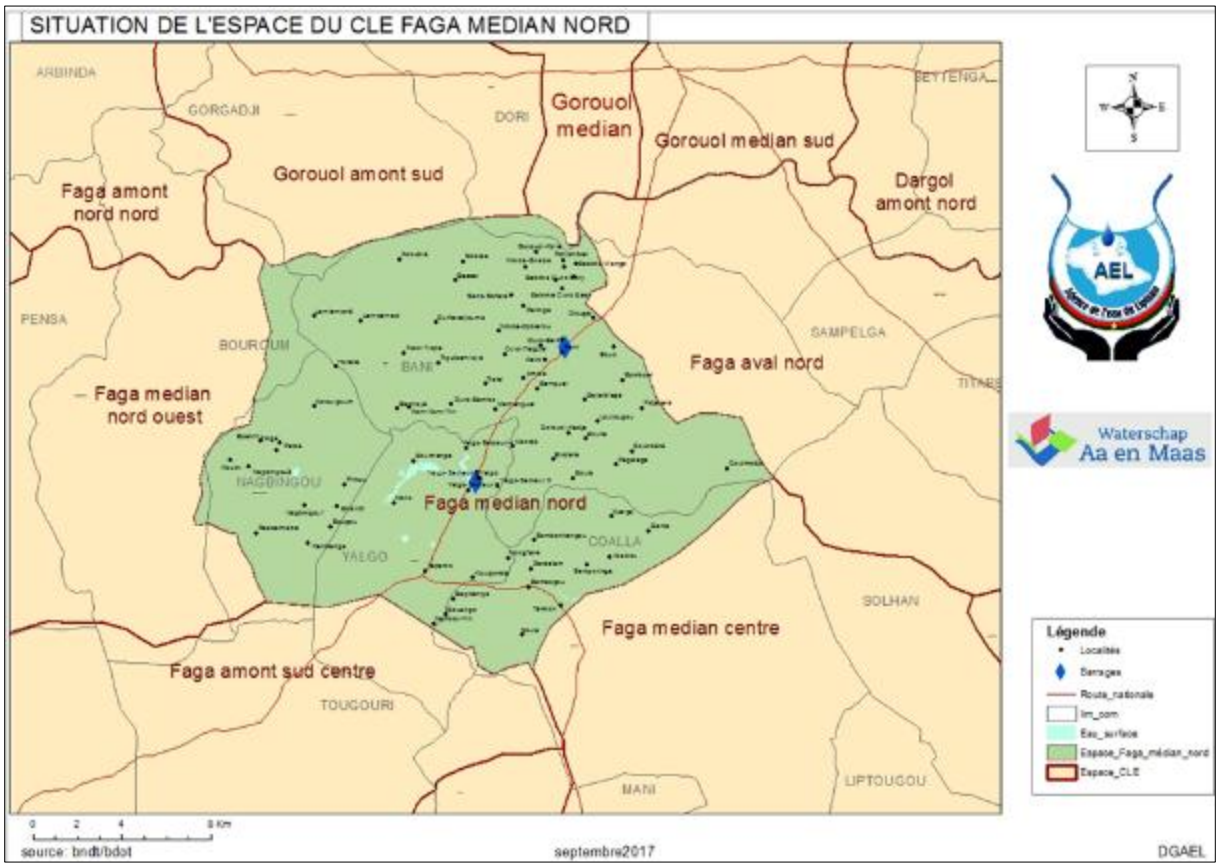

Figure 1: Situation de l'espace de gestion de l'espace faga médian nord

II. Cadre physique et humain

1. Cadre physique

a. Climat

La partie Nord et Est du sous bassin Faga médian nord, à l'instar de la commune qui la constitue, est caractérisée par un climat de type sahélien où la pluviométrie moyenne annuelle est inférieure à 600 mm. On note une courte saison des pluies (4 mois au plus), une grande variabilité interannuelle et spatio-temporelle des pluies, de fortes amplitudes thermiques diurnes et annuelles et partant, de très fortes évapotranspirations potentielles (ETP) pendant les périodes chaudes (mars à juin).

La partie Ouest et Sud de l'espace du sous bassin à l'image des communes se trouvent dans la zone climatique soudano-sahélien. Ce climat est caractérisé par une pluviométrie moyenne annuelle comprise entre 600 et 900mm, une saison des pluies de 5 mois environ, des amplitudes thermiques diurnes et annuelles moins importantes que dans la partie Nord avec des ETP modérées.

Les précipitations sont très inégalement réparties aussi bien dans l'espace que dans le temps.

Tableau 2:Evolution de la pluviométrie dans l'espace du sous bassin

Commune	Année	Hauteur d'eau (mm)	Nbre de jrs de pluie
Bani	**2009**	479	40
	2010	515,5	35
	2011	630	39
	2012	399	35
	2013	701	42
Moyenne		**544.9**	**38**
Coalla	**2012**	834,3	37
	2013	575,5	33
	2014	606,7	28
	2015	443,9	27
	2016	876	40
Moyenne		**667,28**	**33**
Yalgo	**2008**	506,30	37
	2009	432	44
	2010	600,15	48
	2011	349,25	25
	2012	732	34
Moyenne		**523,94**	**38**
Nagbingou	**2012**	634,5	28
	2013	729	33
	2014	646	41
	2015	751	36
	2016	387,6	22
Moyenne		**629,62**	**32**
Bouroum	**2013**	567,7	32
	2014	474,3	34
	2015	588.5	38
	2016	892	46
	2017	730	36
Moyenne		650,5	37,2

Source : PCD communes

De façon générale, on note une diminution progressive des hauteurs de pluie. Ce qui se traduit par un repli des isohyètes. La tendance de la pluviométrie au niveau de l'espace est à la baisse.

b. Hydrographie

Le sous bassin Faga médian nord est situé dans le bassin versant national du Niger. Il est divisé en deux du Nord-Ouest au Sud-Est par la Faga (cours d'eau). Ce cours d'eau constitue le principal collecteur des eaux de surface de ce sous bassin qu'il draine et déverse dans la Sirba, un affluent du fleuve Niger. La figure 2 nous montre l'hydrographie du sous bassin :

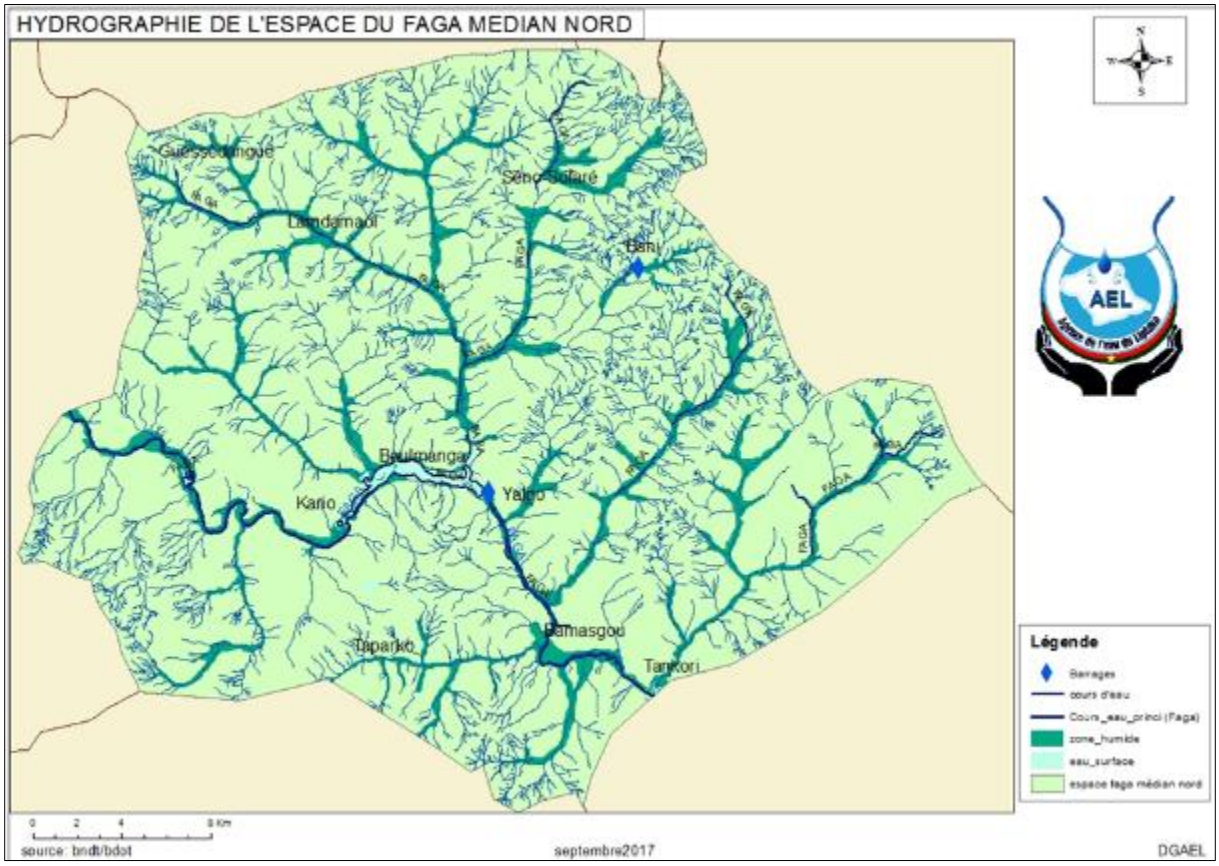

Figure 2: Hydrographie de l'espace Faga médian nord

c. Géologie, géomorphologie et sols

- **Géologie**

Situé dans le Sahel, le Centre Nord et l'Est, la géologie du sous bassin Faga médian nord est dominée par la présence des formations cristallines du Précambrien inférieur ou Antébirrimien, et cristallophylliennes du Précambrien moyen ou Birrimien. Le sous-sol de l'espace regorge un très riche potentiel minier aurifère.

Sols

A l'image des communes qui constituent le sous bassin, plusieurs types de sol sont rencontrés dont principalement :

- les Lithosols sur cuirasse : ce sont des sols squelettiques, très peu épais (épaisseur inférieure à 10 cm). Ils ont une capacité de rétention d'eau quasi nulle sauf au niveau du diaclase ou peuvent pénétrer les eaux de pluie ;
- les sols bruns eutrophes sur roches basiques ;
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés ; ils sont principalement aptes à la production des cultures pluviales notamment le mil, le sésame, l'arachide et le niébé. Ils ont une profondeur moyenne comprise entre 40 et 100 cm, une faible réserve en eau utile et en fertilité chimique ;
- les sols hydromorphes peu humifères à pseudogley ;
- les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire ;
- les sols sodiques ;
- les sols sableux qui ont en général une faible profondeur et une capacité de rétention en eau limitée. Pauvres en matières organiques, ils présentent souvent des encroûtements superficiels qui favorisent le ruissellement.

d. Eaux de surface

En terme d'eau de surface, l'espace est caractérisé essentiellement par un cours d'eau et des retenues d'eau (temporaire et/ou permanent selon la pluviométrie) résumé dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3:situation des ressources en eau de surface du sous bassin

Commune	Localité	Nom	Type	SBV	Capacité m³	Année réalisation	Usage principal
Nagbingou	Horere	Nassongdo	Bouli	Faga		2011	
	Nagbingou	Nagbingou I	Mare	Faga			
	Nagbingou	Nagbingou	Barrage	Faga			
Yalgo	Kom-Kom-Yiri	Komkom Yiri	Bouli	Faga		1999	Pastoral
	Koulgonda	Koulgonda	Bouli	Faga		1996	
	Mamanguel	Mamaguel	Bouli	Faga		1996	Pastoral
	Yalgo	Guiro	Bouli	Faga		5000	Pastoral
		Waorou	Bouli	Faga		1996	Pastoral
		Yalgo	Barrage	Faga	10 000 000	1965	Agricole
Coalla	Ganta	Ganta	Bouli	Faga		2007	Pastoral
	Coalla	Coalla	Barrage	Faga	6 130 000	2005	Agricole
	Dielkou	Dielkou	Bouli	Faga		2000	Pastoral
Bani	Bani	Bani	Barrage	Faga	150000	1985	Agricole
	Amsia	Amsia	Bouli	Faga			
	Babirka Ouro Esso	Babirka Ouro Esso	Bouli	Faga		2010	Pastoral
	Lamdamaol	Lamdamaol	Bouli	Faga		1997	Agricole
	Ouro Tiaguel	Ouro Tiaguel	Bouli	Faga		2010	Pastoral
	Solsala	Solsala	Bouli	Faga		2010	Pastoral

Source : DGRE

e. Végétation et faune

Végétation

Les facteurs climatiques examinés ci-dessus, et surtout la pluviométrie sont prépondérants dans la répartition des espèces végétales et déterminent pour une large part les grands types de végétation.

Le sous bassin de par sa position géographique appartient au domaine phytogéographique de type sahélien où les principales unités de végétation sont : les steppes arbustives à arborée, les steppes arbustive à épineux, la steppe herbeuse et les formations rupicoles, les forêts galeries, les prairies marécageuses.

Les caractéristiques de ces formations végétales sont les suivantes :

- la steppe arborée, caractérisée par un peuplement de ligneux avec des espèces de moins de sept mètres de hauteur et s'étend au Nord-Est, les espèces dominantes sont des épineuses (Acacia raddiana, Acacia laeta, Acacia nilotica, Acacia seyal, Acacia macrostachya, Balanites aegyptiaca) et des non épineuses (Combretum micranthum, Combretum aculeatum, Guiera senegalensis, Piliostigma reticulatum).
- la brousse tigrée ou fourré tigré qui est faiblement représentée ;
- la steppe herbacée, présente sur l'ensemble de la zone. Elle constitue un tapis herbeux et est généralement associée à une formation ligneuse constituée de petits arbres et d'arbustes éparpillés (Acacia raddiana, Balanites aegyptiaca). L'herbacée dominante est Schoenefel diagracilis.
- La forêt galerie avec comme espèces végétales : Mitragina inermis, Ficus capensis, Khaya senegalensis, Diospyros mespiliformis, et Ficus iteophylla.
- Les prairies marécageuses composées d'Acacia nilotica, Acacia seyal, Acacia senegalensis, Balanites aegyptiaca, Zizyphus mauritiana.

Toutes ces formations végétales sont sous l'emprise d'une dégradation croissante du fait des défrichements, l'émondage et l'apparition anarchique des sites aurifères.

Faune

Dans le sous bassin, à l'instar du centre nord du pays, il existe quelques espèces de mammifères et un nombre important de famille d'oiseaux.
Les principales espèces fauniques dont la présence ou l'indice de présence signalées sont : le chacal, le lycaon, la civette, le francolin, le grand calao d'Abyssinie, la grande outarde, Erytrocebus patas patas (les singes), Lepus capensis (lièvre) et les reptiles (le python).

La dégradation du couvert végétal et le braconnage ont entamé considérablement la biocénose du sous bassin.

2. Milieu humain

a. Démographie

Le tableau suivant nous présente une évolution de la population de l'espace du sous bassin de 2006 date du dernier recensement à 2016 (projection).

Tableau 4:données sur la population du sous bassin

Provinces	Communes	Nbre Villages	Population (RGPH 2006)			Population 2016
			Homme	Femme	Total	
Seno	Bani	39	22576	22906	45482	77193
Namentenga	Yalgo	15	15793	15696	31489	39870
	Nagbingou	13	7040	7299	14339	20169
	Bouroum	1	441	446	857	1080
Gnagna	Coalla	11	7609	7932	15541	59580
Total		**79**	**53 018**	**54 279**	**107 708**	**197 892**

Source : INO 2016

b. Aspect socio-culturel

- **Ethnies et religion**

Les principaux groupes ethniques existant dans le sous bassin sont les Mossi, les peulhs, les Foulcé, les Marensé, les Bella, les gourmantché, les Bissa, les Haoussa, les Yorouba, etc. Les pratiques religieuses au niveau du sous bassin sont principalement l'islam, le christianisme (catholicisme et protestantisme) et l'animisme.

c. Migration

L'espace du sous bassin est sujet à plusieurs migrations. Les déplacements à l'intérieur du sous bassin sont fréquents. Ceux hors de l'espace également sont constatés.
Il faut noter des migrations saisonnières au tour des retenues et du cours d'eau pour l'exploitation des cultures maraichères. En effet, les berges du barrage de Nagbingou sont envahies par des populations venues de Ziniaré pendant la période allant d'octobre à mars. Les rives de la Faga surtout dans la commune de Coalla n'échappent pas à cette pratique.

d. Us et coutumes

Il ressort qu'au niveau de Yalgo, la majeure partie des boulis appartiennent à des familles. Chaque famille autochtone possède son bouli où elle pratique des rites. Ces boulis qui étaient autrefois pérennes ne le sont plus pour la plupart du fait de l'ensablement.
Le barrage qui est « sacré » est utilisé pour la résolution de problème dans la localité. Il prévient également des dangers que cours la population[1].

1 Propos recueillis auprès du Maire de Yalgo

III. Réseaux de communication (voiries et télécommunication)

L'espace du sous bassin de la Faga médian nord est desservie par deux routes nationales (RN3 et RN18), deux routes départementales (RD21 et RD22) et des pistes rurales. La RN3 relie Ouaga et Dori tandis que la RN18 relie Taparko à Bogandé. Les pistes rurales tout comme les RD sont en générales non aménagées et impraticables en saison pluvieuse. Elles sont sources d'enclavement de certaines localités du sous bassin.

En matière de réseau de télécommunication et de médias, comme partout ailleurs au Burkina Faso, l'espace est desservi par les réseaux Orange, Onatel et Telecel et fait face à l'insuffisance et à la qualité du service. Le tableau ci-dessous résume les informations relatives aux réseaux de télécommunication au niveau de l'espace :

Tableau 5:réseaux de télécommunication

Communes	**Réseaux de télécommunication**			**Médias**	
	Orange	Onatel	Telecel	TV	Radio
Bani	X	X	X	RTB	RTB, FM de Dori
Yalgo	X	X	X	RTB	FM de Dori, Bogandé
Nagbingou	X	X	X	RTB .	RTB, FM de Dori, Baasnéré de Tougouri
Coalla	X	X	X	RTB	Radio djawampo Radio national
Bouroum	X	X	X	RTB	RTB

Source : enquête terrain

CHAPITRE II : Etat des lieux (Résultats)

I. Usages de l'eau

1. Approvisionnement en eau potable et assainissement

a. Approvisionnement en Eau Potable (AEP)

L'approvisionnement en eau potable de l'espace du sous bassin de la Faga médian nord est assuré par des forages, des AEPS/PEA ainsi que des puits modernes. Il y a 505 PMH, 10 AEPS et 134 puits modernes dans l'espace du bassin. Le tableau ci-dessous fait état des lieux du parc hydraulique du sous bassin.

Tableau 6:situation AEP du sous bassin

Provinces	Communes	Forage équipé de pompes fonctionnelles	Forage équipé de pompe en panne	Puits équipé de Pompe	Puits moderne Permanent	Puits moderne Temporaire	Nbre d'AEPS	Nbre de BF fonct	Nbre de BP	Population Projetée 2016	Taux d'accès (%)	Taux d'accès provincial (%)	Taux d'accès régional (%)	Taux d'accès national (%)
Namentenga	Bouroum	4	0	0	0	0	2	5	2	1080	54,9	66,1	71,0	65,4
	Nagbingou	85	2	0	1	8	3	2	0	20169	64,5			
	Yalgo	148	4	0	14	25	3	6	20	39870	60,4			
Gnagna	Coalla	44	6	0	6	3	1	5	0	59580	46,9	54,5	51,7	
Seno	Bani	224	26	0	10	67	1	4	10	77193	61,6	58,8	54,0	

Source : INO 2016

La remarque générale est que le taux d'accès à l'eau potable dans l'espace du sous bassin est très loin d'une couverture totale de la population. Il reste beaucoup à faire pour atteindre la cible des ODD afin de réaliser « le zéro corvée d'eau à l'horizon 2020 ».

La conséquence de ces taux moyens est que la portion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable se rabat sur les eaux de surface, source de multiples maux.

Bilan:

Nonobstant des taux d'accès supérieur à la moyenne en général, beau d'effort doit être fournir afin de couvrir tout l'espace en ouvrages d'AEP pour faciliter l'accès à l'eau potable aux populations.

b. Assainissement

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur les taux d'accès à l'assainissement en 2016 dans les régions du Sahel du Centre Nord et de l'Est.

Régions	SAHEL	CENTRE NORD	EST	NATIONAL
Taux d'accès	11,5	15,2	10,7	13,4

Source : INO 2016

De façon générale, l'assainissement dans l'espace de gestion ne connait pas un grand essor en dehors des chefs-lieux de commune, où l'effort est fait pour avoir des latrines dans les concessions répondant aux normes et critères. Dans la plus part des villages les latrines familiales essentiellement des SANPLAT et des ECOSAN sont utilisées dans certaines concessions, mais, elles restent totalement insuffisantes. Les populations ont toujours recours aux pratiques traditionnelles (DAL).
Des actions de sensibilisation et de formation des populations à l'hygiène et la construction de latrines, notamment dans les écoles, dispensaires et autres lieux publics sont réalisées dans le cadre du PN-AEUE afin d'être au rendez-vous des ODD dont l'objectif est de zéro défécation à l'air libre.
Dans la plupart des communes, les ordures ménagères sont soit empilées sur des tas d'immondices individuels soit évacuées sur les routes et les rues. Au niveau de Yalgo, un effort est fait pour doter les familles et les services de poubelles.

Bilan :

L'assainissement de façon générale et celui des eaux usées et excréta peine à prendre forme dans l'espace du sous bassin Faga médian nord. Le réflexe d'utiliser une latrine pour ses besoins n'est pas encore encré dans les mœurs des populations.

2. Agriculture

Le système agricole du sous bassin Faga médian nord est généralement de type traditionnel et semi-intensif. En système traditionnel, les ressources humaines sont nombreuses. La force animale est souvent employée et plusieurs espèces sont parfois cultivées ensemble. Cette agriculture est confrontée aux moyens matériels rudimentaires et à la disponibilité des terres. Quant au système semi-intensif il est fondé sur l'investissement humain en rapport avec les autres facteurs de production.

Les différentes productions rencontrées sont essentiellement les cultures vivrières, les cultures de rente et les productions maraichères. Les statistiques concernant les cultures de rente et vivrières sont consignées dans le tableau ci-dessous :

- ***YALGO***

Tableau 7:Situation des productions agricoles de Yalgo

	2007-2008			2008-2009			2009-2010			2010-2011			2011-2012		
Spéculation	Sup (ha)	Rdmt (t/ha)	Prod (t)	Sup (ha)	Rdmt (t/ha)	Prod (t)	Sup (ha)	Rdmt (t/ha)	Prod (t)	Sup (ha)	Rdmt (t/ha)	Prod (t)	Sup (ha)	Rdmt (t/ha)	Prod (t)
Mil	2500	0,6	1500	2525	0,3	757,5	2540	0,8	2032	2585	0,4	1034	2550	0,7	1785
Sorgho	3015	0,65	1959	3250	0,5	1625	3270	0,8	2616	3275	0,43	1408	3280	0,8	2624
Maïs	540	0,3	162	500	0,1	50	550	1	550	575	0,2	115	605	0,8	484
Riz	230	2,30	529	246	2	492	270	2,5	675	205	2,5	512	302	2,30	694
Niébé	400	0,5	200	350	0,7	245	375	0,8	300	425	0,3	127	405	0,9	364
Voandzou	185	0,3	55	200	0,35	70	190	0,7	133	235	0,3	70	210	0,8	168
Arachide	680	0,5	340	700	0,4	280	710	0,8	568	690	0,4	276	665	0,7	465,7
Sésame	80	0,5	40	75	0,4	30	82	0,7	57,4	95	0,3	28 ?5	103	0,6	61,8

Source : PCD commune

- ***BANI***

Tableau 8:Evolution des cultures céréalières de la commune de Bani

Spéculation		**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**
Mil	superficie (ha)	11000	14000	14350	17550	13031
	Production (T)	9900	15400	14350	7722	13031
	Rendement	0,9	1,1	1	0,44	1
Sorgho	superficie (ha)	8000	8500	9200	3150	6610
	Production (T)	8800	12750	13800	3150	9915
	Rendement T/ha	1,1	1,5	1,5	0,42	1,5
Maïs	superficie (ha)	120	175	1745	6,3	175
	Production (T)	84	140	140	6,3	525

	Rendement T/ha	0,7	0,8	0,8	0,3	3
Riz de bas-fonds	superficie (ha)	0	0	20	50	60
	Production (T)	0	0	120	50	240
	Rendement T/ha	0	0	6	1	4

Source : PCD commune

- ***COALLA***

Tableau 9:Situation de la campagne 2013-2014 de la commune Coalla

Spéculations	Rendement au kg à l'H a	Superficies emblavées en 2013	Production en tonne
PRODUCTIONS VIVRIERES			
Mil	800	5686	4548,8
Sorgho	900	12223	11000,7
Maïs	900	845	761,4
Riz	1500	107	160,5
Niébé	600	58	34,8
Voandzou	700	75	52,5
Patate	3000	30	90
Manioc	5000	65	325

Total	13400	1990	16973,7

Source : PCD commune

- ***BOUROUM***

Tableau 10:Production céréalière (en tonne) de la commune de Bouroum

Année	Mil	Sorgho	Maïs	Riz
2007-2008	4701,6	7153,6	320,4	84
2008-2009	4701,6	7153,6	320,4	84
2009-2010	4701,6	8942	320,4	84
2010-2011	-	-	-	-
2011-2012	7380	7599	563,5	807

Source : PCD commune

Le sous bassin Faga médian nord regorge aussi un nombre important de sites aménagés et de bas-fonds. On a par exemple **200 ha** de bas-fond à Bani, **46 ha** à Yalgo, **27 ha** à Coalla. On a également **52 ha** de sites aménagés à Bani et 46 **ha** à Yalgo.
Ces sites et bas-fonds génèrent des ressources aux producteurs ainsi qu'aux communes. A titre d'exemple, on a pour la commune de Bani, la somme de **28 007 000** F CFA en 2016 (source ZAT). Le tableau ci-dessous nous donne les détails:

Tableau 11:situation des bas-fonds aménagés du sous bassin

Communes	Villages	Nom du Site	Nbre d'exploitants par site	Superficie/maraichage (ha)	Protion mchère tonne	Scie /Rture (ha)	Production rizicole en tonne
Bani	Amsia	Site aménagé	35	2	6	-	-
	Babirka- Tangassouka	Site aménagé	48	10	55	-	-
	Bani	Site aménagé	120	30	150	-	-
	Kallo	Site aménagé	45	10	30	-	-
	Bouna	Bas-fond	230	-	-	100	-
	Lamdamol	Bas-fond	112	-	-	20	50
	Ourfare Djouma	Bas-fond	132	-	-	10	30
	Ouro Sambo	Bas-fond	75	-	-	10	10
	Solsala	Bas-fond	131	-	-	20	70
	Tialel	Bas-fond	147	-	-	20	0
	Tialol Tiope	Bas-fond	82	-	-	20	40
Yalgo	Famana	Site et bas-fonds	101	21	420	21	85
	Boussanc	Site et bas-fonds	160	22	720	22	144
	Kaonghin	Site et bas-fonds	270	52	1040	52	208
	Kirisyiri	Site et bas-fonds	123	24	420	24	85
	Yassou	Site et bas-fonds	141	22	440	22	88
	Boulmanga	Site et bas-fonds	119	25	500	25	100
Coalla	Soula	Bas-fonds	-	-	-	5	-
	Bampouringa	Bas-fonds	-	-	-	6	-

	Boula	Bas-fonds	-	-	-	10	-
	Ganta	Bas-fonds	-	-	-	11	-
	Ganta	Bas-fonds	-	-	-	11	-

Source : enquête terrain

Bilan

L'occupation incontrôlée et anarchique des berges entraine l'ensablement des retenues et cours d'eau. De plus l'utilisation des intrants, des pesticides et des herbicides contribue à la pollution de la ressource en eau. Egalement on assiste à de nombreux conflits d'usage entre les éleveurs, les maraichers et les industriels autour des retenues (Yalgo Nagbingou, etc.) Ainsi la mise en place d'un CLE s'avère nécessaire pour une gestion concertée et rationnelle des ressources en eau du sous bassin afin de remédier aux problèmes y relatifs.

3. Elevage

Les principales techniques de production sont l'élevage sédentaire extensif, l'élevage sédentaire semi- intensif et enfin l'élevage transhumant.

- **L'élevage sédentaire extensif :** c'est la pratique la plus ancienne et la plus connue. Il est pratiqué aussi bien par les agriculteurs que les éleveurs. Les animaux en nombre généralement réduit sont laissés sans soins particuliers. Ils s'alimentent des résidus naturels, des tiges des récoltes. Cet élevage constitue une source complémentaire de revenus pour les agriculteurs mais aussi utilisé dans le labour. La vente de ces animaux pour satisfaire des besoins ponctuels constitue la principale motivation de cet élevage ;
- **L'élevage semi intensif** : Il se pratique sous forme d'embouche et se traduit par un encadrement des animaux, une surveillance plus rapprochée de leur santé, une alimentation plus riche par l'apport de fourrage ou de Sous-Produits Agro-industriels (SPAI).
- **La transhumance** : Elle concerne les gros effectifs. Les animaux se déplacent suivant un itinéraire en fonction de la position des points d'eau et des pâturages. L'élevage extensif est de loin le plus pratiqué à cause de l'insuffisance de pâture en saison sèche et de points d'eau permanents.

En général, le bétail s'abreuve au niveau des puits et des boulis pastoraux. Mais il n'est pas exclu que les autres points d'eau servent de sources d'abreuvement surtout après tarissement des puits et boulis pastoraux.
Les principales espèces animales sont les bovins, les ovins, les caprins, les asins, les équins, les camelins et la volaille.

La situation du cheptel dans l'espace de gestion du sous bassin se présente comme suit :
Tableau 12:Effectif du cheptel de la commune de Bani

Espèces	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bovins	38942	39721	40515	41326	42152	42995
Ovins	38844	40009	41210	42446	43719	45031
Caprins	57244	58961	60730	62552	64429	66361

Source : PCD commune

Tableau 13:Infrastructures d'élevage de la commune de Bani

Localisation	Type	Année de réalisation
Bani	Parc de vaccination	Indéterminée (Au temps du colon)
Amsia	Parc de vaccination	1994
Bouna	Parc de vaccination	1994
Babirka	Parc de vaccination	2009
Solsala	Parc de vaccination	2012
Pagalaga	Parc de vaccination	2012

Lamdamol	Parc de vaccination	2012
Bani	Aire d'abattage	2009
Bani	Puits pastoraux	2012
Fidjalaré	Puits pastoraux	2009
Barbika	Boulis Pastoraux	2011
Ouro-Tiagel	Boulis Pastoraux	2011
Solsala	Boulis Pastoraux	2011

Source : PCD commune

Tableau 14: Effectif du cheptel de la province du Namentenga

	taux de crois	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**
Bovins	2%	198 415	202 383	206 431	210 560	214771
Ovins	3%	296 550	305 447	314 611	324 049	333770
Caprins	3%	381 598	393 046	404 387	416 382	428873
Porcins	2%	7533	7684	7838	7995	8155
Asins	2%	17 483	17 833	18 190	18 559	18930
Equins	1%	2382	2406	2430	2454	2479
Volailles	3%	797 907	821 844	846 499	871 874	898030

Source : DPRAH Namentenga

Tableau 15:synthèse des aires d'abattage

Département	**Village**	**Nombre**	**Année de réalisation**	**Source de financement**	**Etat**
Bouroum	Bouroum Centre	1	2010	PNGT2	bon
Nagbingou	Centre-ville	1	2004	PDRI-NMT	bon
Yalgo	centre-ville	1	2014	PDRI-NMT	bon
	Taparko	1	2004	PDRI-NMT	mauvais
Total		4			

Source : DPRAH Namentenga

Tableau 16:effectif du cheptel de la commune de Coallla

Coalla	**Bovins**	**Ovins**	**Caprins**	**Volaille**	**Asins**	**Porcins**	**Equins**
2015	83 475	49 450	100 468	134 268	4 296	792	147

Source : DPRAH Gnagna

Tableau 17:infrastructures d'élevage de la commune de Coalla

Localité	Parc de vaccination	Aires d'abattage	Abattoir	Boucherie	marché à bétail aménagé	Marché à bétail non aménagé	Bouli	Magasin d'aliment à bétail
Coalla	4	1	0	0	0	1	1	1

Source : DPRAH Gnagna

Tableau 18:zones de pâturage de Coalla

Département	**Village**	**Superficie (ha)**	**Stade de négociation**	**Nature zone**
Coalla	Boukargou	16 000	Négocié, matérialisé à la peinture	Pâturage inter villageois
	Ganta	35 000	Négocié, matérialisé à la peinture	Pâturage inter villageois
	Gnimpiéma	15 000	Négocié, matérialisé à la peinture	Pâturage inter villageois

Source : DPRAH Gnagna

Bilan

L'élevage occupe une place importante dans le sous bassin. Le cheptel qui va grandissant utilise considérablement les ressources en eau ce qui contribue à les impacter énormément. En plus cette activité est indispensable pour la survie de certaines populations vivant dans l'espace et de l'espace lui-même. Par conséquent la gestion des problèmes engendrés par ce secteur d'activité s'avère nécessaire par la mise en place d'un CLE.

4. Pêche

La pêche n'est pas très développée dans l'espace du sous bassin Faga médian nord. Elle se pratique à Yalgo essentiellement. Elle est beaucoup pratiquée par des maliens et haoussa qui y sont installés et pratiquent de façon permanente comme activité économique. On note une baisse de la production piscicole de nos jours suite à la pollution des eaux par les pesticides, les insecticides et le mercure. A titre illustratif, la production est passée de 11 510 kg en 2006 à 9 960 kg en 2007.

Le barrage de Bani vient d'être réhabilité. Il existe un projet d'empoissonnement mais cela n'est pas encore possible du faite de la turbidité de l'eau.

5. Activités minières

Dans le sous bassin on dénombre des sites regorgeant d'important gisement d'or, exploités industriellement (mine de Taparko dans la commune de Yalgo) et artisanalement. Les différents sites d'orpaillage du sous bassin sont :

- dans la partie Nord du sous bassin constituée de la commune de Bani, il y a les sites de Bayeldiaga, Gangaol, Babirka, Diouga, GorouolKadjé, Bindéré, Bani et Modjouma);
- dans la partie Ouest du sous bassin constituée de la Commune de Nagbingou, on peut citer les villages de Rassamtanga, Bougou, Nagbingou 1, Boalin 2, Pelsé et de Bissiguin.

Le tableau ci-dessous donne une situation des sites minière exploités industriellement et des carrières dans le sous bassin.

Tableau 19:industries minières et carrières

Type d'unité	Communes	Nombre	Etat (fonctionnalité)	Observation
Industrie minière	Yalgo	2	Fonctionnel	En cours d'exploitation (SOMITA)
				En cours d'exploitation (KOMET)
Carrière	Bouroum	1	Fonctionnel	En cours d'exploitation
	Coalla	1	Fonctionnel	En cours d'exploitation

Source : enquête terrain et PCD commune

II. Cadre organisationnel

L'ensemble des structures, organisations et segments de la société existante font partie du cadre organisationnel. Ce cadre inclut les acteurs institutionnels (structures GIRE, structures administratives et collectivités locales), les partenaires techniques et financiers, les représentants coutumiers, les organisations socioprofessionnelles, la société civile, et les organisations chargées spécifiquement de la gestion de l'eau.

1. Acteurs institutionnels

Les acteurs institutionnels sont composés des structures administratives et des collectivités territoriales.

Les structures administratives dans le sous bassin de la Faga médian nord sont entre autres l'AEL, la préfecture et la mairie.

a. Agence de l'Eau du Liptako

Créée en janvier 2011, l'Agence de l'eau du Liptako (AEL) doit être au premier plan dans la mise en place et l'appui du CLE Faga médian nord. Elle est en phase d'opérationnalisation et comprend un Comité de bassin chargé de fixer les grandes orientations en matière de gestion de l'eau à l'échelle du bassin, un Conseil

d'Administration, une Direction Générale et les Comités Locaux de l'Eau (structures locales de gestion de l'eau).

b. Département

Dans tous les départements (Bani, Yalgo, Nagbingou, Bouroum et Coalla) qui constituent l'espace de gestion du CLE Faga médian nord ont trouvent pratiquement les mêmes structures. En effet, il y a les services de l'enseignement de base, de l'enseignement secondaire, de la santé, de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de la sécurité, de l'action sociale et des finances qui y sont représentés. Leur rôle est de veiller à l'application des politiques de l'Etat sur le terrain. Participants à l'identification et à la faisabilité des actions de développement dans chaque localité, ils apportent des appuis conseils aux collectivités locales et aux populations, assurent le contrôle technique de la mise en œuvre des actions de développement.

c. Communes (Collectivités territoriales)

L'espace du sous bassin est à cheval entre trois (03) régions (Sahel, Centre-Nord et l'Est), trois (03) provinces (Seno, Namentenga et Gnagna) et cinq (05) communes (Bani, Yalgo, Nagbingo, Bouroum et Coalla).

A la tête du conseil municipal et la commune, le **maire** est le premier responsable de l'exécutif. Il est assisté d'un 1er adjoint et d'un 2ème adjoint. Il a pour tâche principale l'exécution des délibérations du Conseil et la coordination de l'action de l'administration communale. A ce titre, il convoque et préside les sessions du Conseil municipal.

Le **Conseil municipal** est l'organe délibérant dans la gestion des affaires de la commune. Il définit les grandes orientations en matière de développement communal, discute, adopte les plans de développement communaux et contrôle leur exécution, règle par ses délibérations les affaires de la commune et donne son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises par l'Etat ou par d'autres collectivités territoriales. Le Conseil municipal est consulté sur toutes les décisions à prendre sur des questions intéressant la commune ou engageant sa responsabilité. Enfin il contrôle l'action du maire.

Dans chaque village, il existe un **Comité Villageois de Développement** (CVD) chargé, sous l'autorité du Conseil municipal, de la promotion du développement local dans le village. Il y a un CVD par village et chaque CVD est constitué d'un président, d'un vice-président et de commissions spécialisées dans chaque domaine d'activité. Le CVD est le lien entre le conseil municipal et les communautés villageoises.

La loi transfert aux collectivités locales la maîtrise d'ouvrage des infrastructures et aménagements hydrauliques.

d. Partenaires au développement

Les communes de l'espace du sous bassin Faga médian nord bénéficient de l'appui de Projets et programmes, d'ONG et Associations.
Le tableau ci-dessous précise leur domaine d'intervention et leur zone de couverture.

Tableau 20:partenaires techniques et financiers du sous bassin

Acteurs/Sigle	Domaines d'intervention	Commune d'intervention				
		Bani	Yalgo	Nagbingou	Bouroum	Coalla
PAPSA	Agriculture	X				X
ACF	hydraulique villageoise, assainissement					X
PRIAA		X	X			X
NEERTEMBA						
PASSESSE			X			
PECESA		X				
P1P2RS		X				
FICOD	aménagement de bas-fonds, Eau et assainissement					X
RECOPA						
ATAD	Agriculture		X			
REGIS ER	Agriculture		X			X
VALPAPE	Agriculture, élevage, aménagement de bas-fonds ; réalisation de bouli					X
PSAE	Agriculture, environnement, élevage, foncier rural aménagement de bas-fonds					X
PNGT2-3	Education, santé, Eau et assainissement, aménagement de bas-fonds	X	X	X	X	X

Acteurs/Sigle	Domaines d'intervention	Commune d'intervention				
		Bani	Yalgo	Nagbingou	Bouroum	Coalla
Partenaire Italien (Centro Sviluppo Unano Onlus).				X		
FPDCT				X		
OCADES	Eau -Agriculture		X	X		X
CRS				X		X
SOS/Sahel,	Eau -environnement			X		
Programme Faso	Agriculture	X		X		X
Plan Burkina	Eau -Assainissement			X		
PACT	Eau –Agriculture-environnement	X		X	X	X
PLCE/BN	Gestion des ressources naturelles, récupération de Terres dégradées					
Croix Rouge	Nutrition, Eau potable et assainissement					X
ZEPEZA	Projet d'amélioration du Zébu de race Peulh	X				

Source : enquête terrain et PCD communes

2. Organisations socioprofessionnelles

Le sous bassin compte de nombreux associations, groupements et d'unions intervenant dans divers secteurs.

Tableau 21:organisations socioprofessionnelles du sous bassin

Dénomination	Lieu	Responsable et contact	Domaine d'activité
Union provinciale des producteurs d'arachides YEMPABOU	Coalla	DIABOUGA Paopaoli	Agriculture
Association TIN FANDI (ATF)	Coalla	DOUNA Dimanchi 70 35 67 54	environnement
Association pour la promotion de l'élévage (APE) Kêbal	Coalla	BANDE Ibrahim	Elevage
Union départementale des producteurs de niébé	Bani	Cissé Boureima 76 13 38 93	Agriculture
Union départementale des producteurs d'oignon	Bani	Bara Boukary 76 31 24 68	Agriculture
Union départementale des producteurs sémenciers	Bani	Dicko Hama 70 86 16 31	Agriculture
Union départementale des riziculteurs de Yalgo	Yalgo	SEBEGO Komodi 70 98 13 32	Agriculture
Association Teng Yidigiri	Yalgo	YAMEOGO Lamoussa 61 28 98 42	Environnement, agro-pastoral
Jardin Maraicher de la commune de Nagbingou	Nagbingou	OUEDRAOGO Boukary	Maraichage

Source : enquête terrain et PCD commune

3. Organisations chargées de la gestion des ressources en eau

Les principales structures de gestion des ressources en eau du sous bassin sont les Associations des Usagers de l'Eau (AUE), chargées de la gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable (forages essentiellement).

Les COGES chargés de la gestion des retenues d'eau sont presque inexistants dans le sous bassin Faga médian nord.

III. Perspectives de mise en place du CLE

1. Analyse des secteurs d'usage dans le sous bassin

Tableau 22: Analyse FFOM

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Agriculture	• Existence de retenues d'eau ; • Existence d'un important cours d'eau la « FAGA » • Existence de plusieurs sites et bas-fond aménagés ; • Existence d'un potentiel aménageable • Subvention annuelle par l'Etat aux producteurs en semences améliorées et petits matériels agricoles ; • Présence de services techniques d'encadrement.	• Baisse de la fertilité des sols ; • Insuffisance des terres cultivables ; • Faible niveau d'équipement des producteurs ; • Ensablement et dégradation des ouvrages ; • Faible maitrise des techniques culturales ; • Insuffisance d'eau pour le maraîchage • Insuffisance d'encadrement des producteurs.	• Existence de marchés potentiels dans l'espace et hors de l'espace	• Concurrence avec les besoins en eau des sites aurifères • Pollution éventuelle des plans d'eau par les produits de traitement de l'or et des pesticides.
Elevage	• Importance numérique du cheptel ; • Existence de boulis pastoraux, de retenues d'eau permanents et de la Faga ; • Existence de marchés à bétail ; • Existence de parcs à vaccination (Taparko, Nongfairé, Yalgo, Kario 1, Méodje etc) • Existence d'un service technique d'encadrement • Existence de promoteurs du PSCE • Existence d'OP d'éleveurs	• Réduction des espaces pastoraux ; • Insuffisance de pistes à bétail ; • Faible capacité des aires d'abattage • Faible productivité des pâturages ; • Insuffisance/manque d'infrastructures de soutien à l'élevage (parcs, puits pastoraux, aires d'abattage)	• Demande de viande de plus en plus élevée avec la présence des sites aurifères	• Vols de bétail ; • Pollution des plans d'eau par les produits de traitement de l'or, les déjections des animaux et les pesticides
Environnement/Développement durable et	• Existence d'un service technique d'encadrement • Existence de sites de reboisement • Existence d'OP dans le domaine de PFNL (savon, huile de balanites, huile de neem, jus de tamarin)	• Faible production des pépinières • Manque d'intérêt pour le reboisement • Faible taux de survi des plantes reboisées	• Existence de partenaires dans le domaine	• Demande de plus en plus croissante en bois de chauffe et de service.

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
changements climatiques	• Existence de forêt villageoise • Existence d'espaces aménageables • Existence d'un barrage permanent pour la réalisation de pépinières	• Difficultés d'écoulement (mauvaise perception) des PFNL (savon) • Présence de nombreuses collines à sols gravillonnaires avec des carrières de blocs latéritiques et granitiques impropres à la poussée de la végétation • Forte dégradation des terres et des ressources végétales • Présence de nombreux ravins • Déracinement et mortalité des arbres • Inondations récurrentes constatées (ruissellement par réduction de la capacité d'infiltration) • Défrichement important (construction, alimentation, bois de service et de chauffe, champs de culture) • Insuffisance de moyens (matériel de bureau, logistique) d'encadrement des exploitants		• Pollution, des plans d'eau et de l'atmosphère • Pollution par les déchets plastiques et les substances chimiques par l'orpaillage (mercure, cyanure, zinc, etc.)
Eau potable et assainissement	• Existence de forages • Existence de puits à grand diamètre • Existence d'AEPS et de PEA ; • Appui de partenaires dans la réalisation d'ouvrages d'assainissement • Existence de maintenanciers/AR de forages ; • Existence de PTF	• Faible taux d'accès à l'eau potable • Faible taux d'accès à l'assainissement • Dysfonctionnement des AUE ; • Méconnaissance et faible application de la réforme.	PN-AEUE PN-AEP	• Accroissement des besoins en eau ; • Risque de pollution de la nappe.

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Mines/orpaillage	• Existence d'industrie minière, de carrières et de nombreux sites artisanaux ;	Exploitation traditionnelle et anarchique de l'or	-nouveau code minier -CFE	• Impacts négatifs sur la santé et l'environnement

2. Problématiques liées aux ressources en eau du sous bassin

Une analyse détaillée des problématiques est fournie dans le tableau suivant. Ce tableau peut servir de cadre de référence pour les réflexions et orientations des activités du futur CLE, à savoir :

- le renforcement de la **gouvernance de l'eau** s'appuyant sur un CLE efficace ;
- la **protection des ressources en eau** contre la pollution, la dégradation des berges et, de façon générale, la protection et la préservation de l'environnement;
- la **valorisation des ressources en eau** par le développement et la gestion contrôlée d'ouvrages d'AEP, d'hydraulique agricole et pastorale, la pêche, etc.
- l'**utilisation rationnelle** de la ressource entre les usagers, y compris les usages environnementaux, en vue de prévenir les conflits et de préserver l'environnement

Tableau 23:Analyse des problématiques dans l'espace de gestion de Faga médian nord

Domaines	**Problèmes/ Contraintes**	**Causes**	**Conséquenceses**	**Solutions envisagées**
Gouvernance de l'eau	Absence de cadre local de concertation formelle pour la gestion des ressources naturelles et des ressources en eau	Insuffisance organisationnelle des acteurs Faible niveau d'instruction des acteurs, faible niveau d'appui	Mauvaise gestion des ressources en eau, Persistance de conflits d'usages, gestion sectorielle des ressources	Mise en place d'un cadre local de concertation et de gestion intégrée des ressources
	Infrastructures AEP non fonctionnelles	Manque d'entretien et de maintenance ; Dysfonctionnement des AUE	Recours à des sources d'approvisionnement non potables ; Augmentation des maladies liées à l'eau	Formation et renforcement des capacités des AUE
	Conflit d'usages	Insuffisance de la ressource ; Gestion non concertée ; Absence d'infrastructure (pastorale, hydraulique, etc.) ; Insécurité foncière	Conflit entre usagers et/ou communauté ; Entorse à certaines activités de protection	Gérer de façon concertée les ressources en eau ; Favoriser une allocation équitable ; Sensibiliser et informer les acteurs. Réaliser des pistes à bétail et les couloirs d'accès à l'eau Réaliser des ouvrages pastoraux (forages, boulis)

Protection des ressources en eau, et des ressources naturelles en général	Défrichement anarchique pour les champs de culture	Demande en terres agricoles ; Besoins en bois de chauffe ; Insuffisance de la pluviométrie ; Agriculture extensive	Dégradation continue du couvert végétal ; Disparition de certaines espèces végétales ; Réduction des pâturages.	Former et sensibiliser les populations ; Appliquer la règlementation ; Reboiser ; Appliquer l'agriculture intensive
	Dégradation des sols	Condition climatique défavorable ; Agriculture extensive ; Surpâturage	Perte de fertilité des sols ; Baisse des rendements ; Dégradation des conditions de vie des populations	Appliquer les mesures CES/DRS ; Aménager des zones de pâture ; Appliquer l'agriculture intensive
	Dégradation des berges des retenues d'eau ;	Pression autour des retenues d'eau pour l'agriculture et l'élevage ; Insuffisance de retenues d'eau	Envasement des retenues d'eau ; Diminution de la quantité et la qualité des ressources	Protéger les berges (délimitation de la bande de servitude, traitement des ravines, reboisement, etc.) ; Réaliser les retenues d'eau
	Envasement des retenues d'eau ; Dégradation de la qualité des ressources en eau	Pression des activités anthropiques ; Mauvaises pratiques (agriculture, pêche, élevage, etc.), Assainissement déficient ; Changement climatique ; Forte évaporation ; Caractéristique physique du sous bassin (dunes de sable)	Diminution de la capacité de rétention des retenues d'eau ; Risques de pollution de l'eau	Former et sensibiliser les populations ; Appliquer la règlementation, Suivre la qualité de l'eau Envisager le curage de retenues d'eau ; Réaliser les diguettes anti érosive ; Elaborer de plan d'aménagement des berges,

				Traiter ravins Mettre en place des comités d'usagers de retenues d'eau ; Elaborer ou actualiser les PGES et les mettre en œuvre.
Valorisation des ressources en eau	Insuffisance de points d'eau (forages, retenues) ; Insuffisance d'ouvrage de traitement et de valorisation des eaux usées et excréta.	Pression démographique ; Développement des activités économiques ; Analphabétisme ou ignorance de la population ; Manque de moyen financier ; Faible vulgarisation de la technologie de valorisation	Accès limité à l'eau potable, Pression accrue sur la ressource, Dégradation de l'environnement ; Perte de la quantité et de la qualité de l'eau ; Dégradation du cadre de vie	Améliorer la gestion des infrastructures existantes ; Réaliser de nouvelles infrastructures ; Vulgariser la technologie de valorisation
Utilisation rationnelle de la ressource	Usages concurrentiels de l'eau	Insuffisance de la ressource ; augmentation des besoins ; inefficience dans l'utilisation de la ressource ; Insuffisance d'ouvrages hydrauliques ; Faible niveau d'organisation	Forte pression sur les points d'eau existants, Conflits latents et ouverts entre usagers (AEP, agriculture, élevage, etc.) ;	Réaliser les forages supplémentaires, Réaliser des retenues d'eau, utiliser rationnellement la ressource, Mettre en place un cadre de concertation / gestion

3. Recommandations et propositions

L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces a permis de confirmer la nécessité de mettre en place un cadre local de concertation et de gestion des ressources en eau.

Les différents acteurs en amont comme en aval du sous bassin utilisant les retenues et cours eau, étant conscients de l'importance de la protection de la ressource en eau devraient s'organiser pour mieux la gérer. L'implication de tous est indispensable pour une gestion coordonnée de l'eau, des terres et des ressources connexes en vue de maximiser de manière équitable le bienêtre économique et social sans pour autant compromettre la pérennité d'écosystèmes vitaux.
Ainsi, le futur cadre qu'est le CLE, devra être un bloc compact avec une AG dont les membres seront dirigés par un bureau exécutif. Ce bureau devra prendre des initiatives tout en tenant compte du présent rapport diagnostic conjoint pour atteindre ses objectifs.

Au regard de ce qui précède et pour une bonne marche du futur cadre de concertation et de gestion des ressources en eau, une proposition pour la composition de l'Assemblée Générale du CLE est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 24: Liste de proposition de l'Assemblée Générale

Collèges d'acteurs	Structures/Représentants	Nombre
Administration	Gouvernorat du Centre nord	1
	Haut-commissariat des provinces du Seno, du Namentenga et de la Gnagna	3
	Préfectures de Bani, Yalgo,Nagbingou, Bouroum et Coalla	5
	DPAAH/ ZAT de Bani, Yalgo,Nagbingou, Bouroum et Coalla	5
	DPRAH/ ZATE de Bani, Yalgo,Nagbingou, Bouroum et Coalla	5
	DPEEVCC/ Service départemental en charge de l'environnement de de Bani, Yalgo,Nagbingou, Bouroum et Coalla	5
	Sous total	**24**

Collèges d'acteurs	Structures/Représentants		Nombre
Communes	Commune de Bani, Yalgo,Nagbingou, Bouroum et Coalla	Conseiller municipal (Horéré, nagbingou, Kom-kom yiri, Koulgonda, Mamanguel, Yalgo, Ganta, Coalla, Dielkou, Amsia, Babilka-ouro-esso, Lamdamaol, Ouro-Tiaguel, Solsala)	14+5Maires
		CVD ((Horéré, N agbingou, Kom-kom yiri, Koulgonda, Mamanguel, Yalgo, Ganta, Coalla, Dielkou, Amsia, Babilka-ouro-esso, Lamdamaol, Ouro-Tiaguel, Solsala)	14
		Point focal AEP/AEUE	5
	Sous total		**38**
Usagers	Organisation Professionnelle de la province du Seno (agriculteurs, éleveurs etc…….)	Bani	3
	Organisation Professionnelle de la province du Namentenga (agriculteurs, éleveurs etc…….)	Yalgo	4
		Nagbingou	1
		Bouroum	
	Organisation Professionnelle de la province de la Gnagna (agriculteurs, éleveurs etc…….)	Coalla	3
	Chefferie coutumière et Autorité religieuse du Seno	Bani	2

Collèges d'acteurs	Structures/Représentants		Nombre
	Chefferie coutumière et Autorité religieuse du Namentenga	Yalgo, Nagbingou et Bouroum	6
	Chefferie coutumière et Autorité religieuse de la Gnagna	Coalla	2
	AUE	Bani, Yalgo, Nagbingou, Bouroum et Coalla	5
	sous-total		**26**
Total général			**88**

En vue d'assurer une bonne représentativité géographique du Bureau exécutif, il est recommandé que chacune des cinq communes de l'espace du sous bassin soit représentée au sein du bureau, que ce soit au titre de représentant d'usagers, de collectivités ou de l'administration. Il est proposé que le Bureau Exécutif du CLE comprenne :

- Un Président,
- Un Secrétaire Général,
- Un Secrétaire Général Adjoint,
- Un Trésorier,
- Un trésorier adjoint,
- Un Secrétaire à l'information,
- Un Secrétaire à l'information adjoint,
- Un Secrétaire chargé du règlement des Conflits,
- Un Secrétaire chargé du règlement des Conflits adjoint.

En plus du bureau exécutif, le CLE doit comporter deux contrôleurs (membres de la cellule de contrôle).

Conclusion

L'espace Faga médian nord occupe une part importante de l'espace de gestion de l'AEL. A lui seul, il représente 04,97%. Il est composé partiellement des communes de Bani, Yalgo, Nagbingou, Bouroum et de Coalla. Le diagnostic de l'espace a permis de dresser un état des lieux du milieu ainsi que des secteurs d'activités qui s'y trouvent. Plusieurs structures (administration, collectivités territoriales, usagers) ont été rencontrées pour cette étude. Elle a permis de dégager les différentes problématiques (actions portants atteintes à la préservation et la gestion des cours et plan d'eau de l'espace) liées aux secteurs tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, les mines et l'orpaillage etc. L'optique est de mieux impliquer toutes les parties prenantes à l'utilisation et à la gestion de la ressource en eau. Pour ce faire, elle a proposé la mise en place d'un Comité Locale de l'Eau (CLE), instance locale de concertation, d'échange d'animation et de promotion associant tous les acteurs concernés au niveau local, pour la gestion des ressources en eau, qui sera responsable de l'espace du sous bassin.